

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Par six mois... 1.50
Par quatre mois... 1.00
Edition Hebdomadaire... \$1.00
Administration et Rédaction,
534, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.30
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.04
Une fois la semaine... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 50
La Société de Publication,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 18 Juin 1887

UN SÉNATEUR POUR LE NORD-OUEST.

Au sujet de la nomination des Sénateurs pour les Territoires du Nord-Ouest, par le Gouvernement Fédéral, nous trouvons ce qui suit dans le Calgary Herald du 10 courant :

"Le Gouvernement aura bientôt à faire la nomination des Sénateurs pour les Territoires du Nord-Ouest et la question de savoir qui sera choisi préoccupe un bon nombre.

Il est à espérer que le Gouvernement nommera à ce poste important des personnes résidant au Nord-Ouest, autrement vaudrait autant ne pas avoir de représentant pour le Nord-Ouest. Le Gouvernement en appelant au Sénat des citoyens du Nord-Ouest contribuera non seulement au bien de la contrée mais à celui du pays tout entier.

Nous avons remarqué avec plaisir que plusieurs journaux ont mentionné le nom de l'un de nos plus estimables concitoyens comme devant être appelé à la Chambre Haute, c'est celui de M. Arthur Ferland, un gentilhomme parfaitement qualifié sous tous les rapports pour remplir cette position.

M. Ferland a été durant de longues années marchand dans le Nord-Ouest et a été généralement estimé par toute la population.

Il a de grandes connaissances politiques et un profond jugement, deux choses absolument nécessaires à un bon représentant.

La nomination de M. Ferland au Sénat, tout en étant un honneur pour ses concitoyens Canadiens Français et pour tous les catholiques du Nord-Ouest, au milieu desquels M. Ferland est très populaire serait bien accueillie par les citoyens de toutes nationalités et de toutes croyances qui ont le ferme espoir de voir arriver au milieu d'eux, à son retour du Canada, M. le Sénateur Arthur Ferland.

L'HONORABLE M. FRASER

Quelques journaux disent que l'honorable M. Fraser, ministre des Travaux publics pour l'Ontario, sera bientôt candidat pour la Chambre des Communes dans le but de prendre le commandement du parti libéral.

M. Fraser n'est pas le premier venu, nous l'admettons. Si M. Mowat régnait c'est lui qui réellement gouverne. M. Fraser tient la balance du pouvoir grâce au vote irlandais catholique qu'il sait à merveille manipuler, mais nous doutons beaucoup que M. Mowat le laisse partir. Son administration pourrait vite crouler ayant perdu son point d'appui.

COUPS DE CRAYON

Il a été décidé de fonder un nouvel organe du parti conservateur appelé à remplacer le Mail à Toronto; il s'appellera The Empire au lieu de The Standard et paraîtra en septembre prochain.

Le gouvernement a refusé le bonus demandé par les employés du service civil à l'occasion du cinquantième anniversaire de la reine.

Il a été résolu de n'aider à la traversée, cette année, que des

servantes, et des ouvriers agricoles qui viendront s'établir au Nord-Ouest.

ECOLES SEPARÉES

Adoption d'un Règlement autorisant \$40,000 de Démentes.

Le bureau des Ecoles Séparées s'est assemblé mardi soir; M. Campeau occupait le fauteuil. Les messieurs présents étaient les commissaires Larue, Lynch, Sims, Cyr, Gareau, Smith, Marsan et Enright. Le but de l'assemblée était de passer un règlement autorisant le Bureau à émettre des démentes au montant de \$40,000 pour des fins de construction de maisons d'École et réparations. Le règlement, après avoir soulevé une assez longue discussion fut adopté. \$20,000 seront mis à la disposition du comité français et le même montant s'en accordé au comité anglais. Les démentes seront pour vingt ans.

Le rapport de M. l'Inspecteur Tassé, qui fut ensuite soumis, contient l'état suivant, quant à la fréquentation des écoles durant le mois de mai dernier :

Table with 2 columns: École and Nombre d'élèves. Includes entries like École des Frères, Notre-Dame, etc.

NOUVELLES DE MASHAM.

La paroisse de Ste-Cécile de Masham vient d'être jectée dans le deuil par la mort soudaine de M. Ovide Bélanger, âgé de 74 ans, arrivé dimanche le 5 courant.

M. Bélanger était le doyen de la paroisse et occupait les principales places d'honneur. Estimé de tous, il emporta dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu. La dépouille mortuaire a été portée en terre par MM. Théophile Vaillan, Robert Kennedy, Jules Beaudoin et Lucien Gauvreau, commissaires et greffier de la Cour des Commissaires dont le défunt faisait partie.

Les funérailles ont été suivies par une foule considérable; le deuil était conduit par MM. Thos. Brûlé et James Philip; M. Charles Snob conduisait le corbillard.

A une assemblée des commissaires tenue le même jour, il a été résolu; que les membres de la Cour des Commissaires portent le deuil dimanche; que Madame Bélanger reçoive copie de cette résolution avec lettre de condoléances.

L'CAVARE D'UN ENFANT

Samedi matin, un enfant né de la veille, mourait à Montréal, rue Napoléon. Le père se rendit immédiatement au bureau de la fabrique et demanda un certificat pour faire inhumer le cadavre au cimetière de la Côte des Neiges.

Comme les funérailles d'un enfant de cet âge n'exigent pas beaucoup de cérémonies, le père partit seul dans l'après-midi et se disposait à aller faire lui-même l'inhumation. Le petit cadavre avait été placé dans une bère qu'il mit sur ses genoux. Pendant le trajet, l'individu s'enivra à tel point qu'il tomba de sa voiture amenant le cerceuil dans sa chute. C-ci se pas sait sur le chemin qui conduit au cimetière.

Pendant au moins deux bonnes heures l'individu cuva son vin, étendu dans le chemin et le cerceuil était à ses côtés.

Pharmacie canadienne de C. O. Daclier, 517 Rue Sussex.

Une réduction de 20 pour 100 sur le prix de vente de toutes les prescriptions des médecins. Vous allez au bon vous semble avec votre argent, pour faire remplir les prescriptions des médecins.

Votre intérêt avant tout. Bien entendu, une réduction de 20 pour 100 sur le prix de vente d'ailleurs.

SOCIÉTÉ SAINT JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

Une assemblée générale de cette société, aura lieu dimanche prochain, le 19 juin, à 4 heures P. M. à la Salle St-Joseph, rue Dalhousie, pour finir les arrangements de la célébration de la fête Nationale.

Tous les Canadiens-français, sont invités d'y assister.

Par ordre JOHN CHAMARD Secrétaire

Nouvel établissement de tailleur à la parisienne

M. Rodolphe Chevrier, si bien connu du public d'Ottawa vient d'ouvrir au No. 519, rue Sussex, un nouvel établissement de tailleur. En allant faire visite à son magasin vous y verrez un assortiment de tweed, draps, serges, etc., importés des premières manufactures de France, d'Angleterre, etc. En faisant le choix de son stock M. Chevrier a fait preuve de beaucoup de goût, aussi personne ne laisse son établissement sans ordonner un habitement qui est fait dans le dernier patron et d'un genre tout-à-fait nouveau. M. A. J. Ribout, arrivant de Paris, tailleur fashionable par excellence pour dames et messieurs, est chargé de ce département de la coupe. Il faut voir l'élégance et la fini qu'il donne aux habits, aux pantalons, etc., etc., pour lui rendre justice tant sous le rapport du style moderne que sous celui de la perfection. M. Chevrier compte sur ses nombreux amis et le public, en général pour le patroniser et l'aider à mener à bonne fin sa nouvelle entreprise. Ses cartes de modes sont les dernières arrivées du Musée des tailleurs illustrés de Paris. 25 mai 1887 tm.

Au Pilon Rouge, 457 Rue Sussex

Pharmacie Canadienne maintenant ouverte

Toutes prescriptions médicales préparées avec le plus grand soin. Seule agence à Ottawa des parfums et spécifiques français.

Toutes les drogues, produits chimiques et spécialités sont garantis purs et de première qualité. M. Laflamme ayant établi sa résidence à la Pharmacie, le public aura l'avantage de pouvoir faire remplir les prescriptions des médecins à toute heure du jour et de la nuit. Prix modérés. Ottawa, 21 Mai, 1887-1m.

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Bosche de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des frissons sévères, du croup, de l'asthme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut l'employer sans en éprouver un soulagement immédiat. Trois doses guérissent tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consommateur mourant. Qu'il essaie au moins une bouteille, car 80,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendue à 10 cents. Grandeur régulière 75. Vendu par tous les pharmaciens et marchands des États-Unis et du Canada.

"Enfants, n'y touchez pas." Dieu seul a droit sur tout ce qui respire, Ne pouvant rien créer, il ne fait rien détruire.

Ce nid, ce doux mystère que vous guettez d'en bas, C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une mère, Enfants, n'y touchez pas. (BÉRANGER)

Montres, bijoux, etc., à prix coûtant et garantis tels que représentés, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sabons.

M. Bias, marchand, rue Rideau, après avoir fait des réductions immenses dans les prix de ses marchandises, offre en plus à toute personne faisant un achat de dix piastres, au moins un escompte de dix pour cent.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues d'ici à samedi midi, 18 Juin, pour la vente de rafraîchissements sur le terrain du Collège d'Ottawa, le 24 Juin courant, et elles devront être adressées au Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, Institut Canadien Français.

Nota—Aucune boisson enivrante, excepté la bière, ne sera vendue sur le terrain. Par ordre, J. HIN CHAMARD, Sec-Archiviste.

A LOUER

L'Hôtel Charette, situé au coin des rues Clarence et Barrett. Cet hôtel peut accommoder 40 pensionnaires. Des bonnes cuisines et une grande cour pouvant loger 25 à 30 chevaux font partie de l'établissement. Toutes personnes désirant louer cet hôtel devront se présenter à l'hôtel même, No. 65, rue Clarence, d'ici à huit jours. La licence de la maison sera transférée au nouveau locataire. Ottawa, 16 Juin 1887.



PROCLAMATION

Jubilé de la Reine

En l'honneur du cinquantième anniversaire du glorieux règne de Sa Très-Gracieuse Majesté

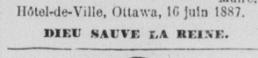
La Reine Victoria

Je prie les citoyens d'Ottawa d'observer JEUDI, le 30 de JUIN 1887, comme

CONGE PUBLIC,

Par la suspension de tout travail, la fermeture de places d'affaires, la décoration des rues avec bannières, drapeaux et insignes, l'illumination des résidences et toutes autres démonstrations de loyauté et de reconnaissance appropriées à la commémoration d'un aussi grand événement, au cours d'un règne qui a été couronné par la plus florissante prospérité, le progrès et la grandeur nationale.

McLEOD STEWART, Maire, Hôtel-de-Ville, Ottawa, 16 Juin 1887. DIEU SAUVE LA REINE.



AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions en bloc et séparées seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 hrs. MERCREDI, le 22 courant, pour l'érection d'une

STATION CENTRALE DU FEU

sur la rue Albert. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre du Président du Comité du Feu et de l'éclairage, égal à 5 pour cent du montant de la soumission, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification à cet effet.

Des surjets seront requis pour la due exécution du contrat. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les plans et devis peuvent être vus à mon bureau. JAMES R. BOWES, Architecte. Ottawa, 16 Juin 1887.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, Vendredi, le 5 Août 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, six fois par semaine, allant et revenant, entre Metcalfe et Ottawa, à commencer le 1er septembre prochain.

Des avis imprimés contenant des informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus et les blancs de formulaires pour soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Metcalfe, Leitrim, Gloucester St., Grey, Pont Billings, Ottawa et à ce bureau.

T. P. FRENCH, Inspecteur des Postes Bureau de l'Inspecteur des Postes Ottawa, 2 Juin 1887.

PERDUE OU VOLEE

Samedi, le 4 courant, un jument grise, 5 ans, 2 moulés aux pattes, boitant de la patte gauche de derrière. Celui qui pourra en donner des informations à son propriétaire, M. Baptiste Roy, de saint Joseph d'Orléans, recevra une récompense.

Par ordre, HENRY STREATHFIELD, Capitaine, Secrétaire du G. U. V. G.

NOUVELLES

Etoffes à Robes.

Grande Vente

COMPTANT

Marchandises de Printemps

CETTE SEMAINE.

153 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 10 centins, valant 15 cts.

170 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 12 centins, valant 18 cts.

130 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 15 centins, valant 20 cts.

115 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 20 centins, valant 30 cts.

193 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 25 centins, valant 35 cts.

165 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 30 centins, valant 45 cts.

187 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 35 centins, valant 50 cts.

—AUSI— Soie noire et de couleurs à des prix extrêmement bas.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie

JE CHANTERAI!

La vente énorme de chapeaux et autres articles de modes durant les deux dernières semaines a nécessité un cinquième voyage à Toronto afin de trouver plus de bargains à faire. J'achète sur une grande échelle, et je marque tous mes articles en chiffres ordinaires avec petits profits; nous vendons complètement et des milliers d'acheteurs sont satisfaits. Le vieux mot est le meilleur: "Un seul prix, petit profit, grandes ventes et retours prompts." Magasin populaire de Modes 39, rue Sparks

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 30ème jour de Juin prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec suscription: "Soumission pour la fourniture du charbon pour les Edifices Publics, Ottawa."

On pourra voir le devis et obtenir des formulaires de soumission, ainsi que toute information nécessaire, en s'adressant à ce bureau après le 15 Juin, de même qu'au bureau de James Nelson, Architecte, à Montréal, et au bureau des Travaux Publics de la Puissance, ce, Edifice du Bureau de Poste, Québec.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$200. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEILL, Secrétaire

Dept. des Travaux Publics, Ottawa, 23 mai, 1887.

AVIS

AVIS—Des soumissions seront reçues par le Département du Revenu de l'Intérieur, jusqu'à LUNDI, le 27 juin, à midi, de personnes désirant louer le privilège de la traversée sur la Rivière Ottawa, entre le Township de Lochaber, dans le comté d'Ottawa, dans la Province de Québec, et le village de Rockland, dans le comté de Russell, dans la Province d'Ontario, conformément aux conditions et aux termes mentionnés dans les règlements, copies desquels peuvent être obtenues au Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, et du maître de Poste de Rockland.

Chaque soumission doit mentionner le montant que le soumissionnaire est décidé à payer par année pour le privilège en question, lequel montant devra être payé en avance, les termes du contrat étant pour cinq ans à commencer du 1er mai 1887.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque marqué "bon" sur une banque faisant affaire à Ottawa, ou en argent ayant cours en cette province, pour la moitié du montant de la soumission pour une année.

Au cas où la soumission sera acceptée, ce montant sera crédité comme acompte du paiement pour le privilège de la traversée pour la première année et tous les autres chèques et argents seront remis, excepté dans le cas où toutes les conditions du contrat n'auraient pas été exécutées, où aucune remise ne sera faite.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus haute ou aucune des soumissions. Toutes communications devront être adressées au soussigné et endossées sur l'enveloppe: "Soumission pour la traversée de Rockland."

Tout journal qui publiera cette annonce sans avoir été autorisé à le faire, n'en recevra aucun paiement. WM. HIMSORTH, Secrétaire. Dépt. du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 6 Juin 1887.

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Belge, Américaine, Japonaise et Canadienne, à des prix variant depuis

4 cts. la pièce en montant. Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que tous ceux d'Ottawa combinés.

WM. HOWE

Bloc Howe, rue Rideau, et 303 rue Cumberland. Ottawa, 6 avril 1887-6m

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'érection d'une résidence au Surintendant de la Ferme d'Expérimentation, près d'Ottawa, Ont." seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 24 JUIN courant, pour les divers travaux requis pour l'érection et l'achèvement d'une

Résidence au Surintendant de la Ferme d'Expérimentation, près d'Ottawa, Ont. Les plans et devis pourront être vus au Département des Travaux Publics, Ottawa, le ou après Vendredi, le 10 Juin courant. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront visiter eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission.

Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère, et signés de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEILL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 2 Juin 1887.

VOLEE

une jument grise, 5 ans, 2 moulés aux pattes, boitant de la patte gauche de derrière. Celui qui pourra en donner des informations à son propriétaire, M. Baptiste Roy, de saint Joseph d'Orléans, recevra une récompense.

Europe

Européen, ALF, OTTAWA, P. O.

8 hrs. p.m., 25 cts. 10 hrs. p.m., 30 cts

une saison constamment le choix, liqueurs à toute heure à